AR Prefecture
017-251702197-20230403-C2023_01-DE
Reçu le 07/04/2023

DÉPARTEMENT
DE CHARENTE-MARITIME

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du lundi 3 avril 2023

Date de convocation : 28 mars 2023	Nombre de membres { présents : 46 / absents : 37
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 7 avril 2023	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 46 / Voix CONTRE : 0 / Abstentions, blancs ou nuls : 0 } **– Délibération nº C2023-01**

OBJET : Compte de gestion 2022

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS, le TROIS du mois d'AVRIL, lundi à 9 heures 14 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 28 mars 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 46 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac
M. COUVRAT-DESVERGNES Alexandre, suppléant de M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. BOUCARD Dominique, suppléant de M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'Ile d'Oléron
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Ile de Ré
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire

AR Prefecture
017-251702197-20230403-C2023_01-DE
Reçu le 07/04/2023

Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelaillon-Plage
M. GARDEY Sébastien, suppléant de M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelaillon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Ile de Ré
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. RECHT Eric, suppléant de M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelaillon-Plage
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord
M. ZÉLIE Roger, délégué du canton de l'Ile de Ré

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 37 délégués.

M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente, excusé
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE, excusé
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons, excusé
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire, excusée
M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'Ile d'Oléron, excusé
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'Ile d'Oléron, excusé
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente, excusée
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie, excusé
Mme GATINEAU Sylvie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD, excusé
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, excusé
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LEDUC Neven, délégué du canton de Surgères, excusé
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. MARY Guy, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. MICHAUD Régis, délégué du canton de Marans
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER, excusé
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

AR Prefecture

017-251702197-20230403-C2023_01-DE
Reçu le 07/04/2023

M. le Président invite M. Jean-Luc FOURRÉ, 2ème Vice-président, ordonnateur, à présenter les éléments constituant le compte administratif de l'exercice 2022. M. FOURRÉ les compare à ceux du compte administratif de l'exercice 2021 et à ceux du budget primitif pour l'exercice 2022 : après présentation des dépenses imprévues dans les sections de fonctionnement et d'investissement, M. FOURRÉ récapitule les montants de titres définitifs de créance à recouvrer, les bordereaux de recette, les mandats délivrés et les bordereaux de mandats.

M. le Président présente ensuite le compte de gestion établi pour ce même exercice 2022 par Mme Isabelle JAMOIS, comptable par intérim.

Le Comité peut constater qu'ont été pris en compte les éléments du budget primitif de l'année 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats ; le compte de gestion est accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à recouvrer et des restes à payer.

Le Comité s'assure que M. le receveur syndical a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 et les montants de tous les titres ordonnancés et que M. le receveur syndical a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le montant de l'excédent de la section de fonctionnement s'élève à 16 530 272,73 euros et le montant du déficit de la section d'investissement, à 11 753 987,78 euros – le tout représentant un solde excédentaire global de 4 776 284,95 euros pour l'exercice 2022.

ଔ ଌ

LE COMITÉ SYNDICAL, AYANT ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2022 ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Mandate M. le Président ou M. le Vice-président ordonnateur pour signer le compte de gestion 2022 dressé par Mme Isabelle JAMOIS.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

Le Président,
François BRODZIAK

Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président